

# L'Informateur

## Enfin... La réouverture de La Gabelle cet été, c'est officiel !



### Dans ce numéro :

Le mot du maire.....	2-3	Communautaire.....	12-14
Budget 2020.....	5	Caisse populaire.....	15
Affaires municipales .....	7	Service incendie.....	15
Bibliothèque.....	8	Extraits procès-verbaux.....	16-17
Camp de jour 2020.....	11	Programmation loisirs et culture.....	22-23
Loisirs.....	9-10		





## Ouverture de La Gabelle, c'est confirmé!

Bien que les véhicules ne circulent toujours pas sur le lien interrives La Gabelle, l'incertitude quant à sa réouverture est maintenant dissipée et nous pouvons maintenant le dire: « La réouverture du lien interrives La Gabelle est officielle!»

Compte tenu de l'importance de ce sujet, je crois qu'un petit rappel de la chronologie des événements qui ont mené à la conclusion espérée est approprié. Toute cette saga débute le 11 juillet 2018. Le lien a été fermé par Hydro-Québec après qu'un automobiliste soit entré en collision avec un employé. Rapidement un comité d'analyses a été formé pour décider de l'avenir du lien interrives. Pour Hydro-Québec, la situation est sans équivoque, depuis trop longtemps, il y a de nombreux comportements dangereux de la part des automobilistes. Bien qu'il n'y ait eu seulement qu'un accident, le nombre d'incidents est élevé. La conclusion est la suivante, il n'y aura plus de passages de véhicules sur le lien dans les conditions actuelles.

Au cours des mois suivants, de nombreuses propositions ont été mises sur la table afin de dénouer l'impasse. Suite à un travail de concertation, les membres du comité s'entendent sur les mesures à prendre pour améliorer la sécurité et permettre le retour de la circulation. Cependant, une importante question demeure, qui payera la facture estimée à 250 000\$? Les municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel refusent la responsabilité et accentuent leurs représentations afin de trouver le financement nécessaire à la réalisation du projet.

C'est finalement lors d'une rencontre avec un haut dirigeant d'Hydro-Québec que nous obtenons la confirmation que cette dernière financera 50% du projet. La moitié de l'objectif était atteint, mais le plus dur restait encore à faire. Entre temps, nous avons convenu de débiter la conception des plans et devis, ces derniers ont été préparés et payés par Hydro-Québec. Cette démarche avait pour but d'être prêt à passer à la prochaine étape.

Nous avons interpellé toutes les municipalités de la Mauricie et rencontré les 4 députés provinciaux de la région afin de solliciter leur appui. Le plan pour obtenir l'argent manquant était de faire une demande au Fond d'aide au développement des régions (FARR). Le FARR est un programme mis à la disposition des régions, afin d'investir dans des projets mobilisateurs ayant un rayonnement régional. Les projets sont choisis et priorisés par un comité régional de sélection en fonction des priorités de développement de chaque région.



**Jacques Trépanier**  
District numéro 1  
819-371-3437  
jack.trepanier@sympatico.ca



**Jean-Guy Mongrain**  
District numéro 2  
819-370-6755  
jgmongrain@cgcable.ca



**Jean-Pierre Binette**  
District numéro 3  
819-996-5946  
pb0852@icloud.com



**Julie Régis**  
District numéro 4  
819-372-3928  
julieregis2011@hotmail.ca



**Daniel Duchemin**  
District numéro 5  
819-609-1970  
daniel.duchemin55@gmail.com



**Clément Pratte**  
District numéro 6  
819-537-5315  
clementpratte2017@gmail.com

À ce moment, nous sommes persuadés que notre projet correspond aux critères de sélection de ce programme. C'est le 20 février dernier qu'une aide financière de 125 000\$ a été accordée par les membres du comité régional du FARR afin de réaménager le lien, ceci complétant le montage financier des travaux à effectuer. L'entente avec le FARR comprend un engagement d'Hydro-Québec stipulant la volonté de maintenir le lien ouvert pour un minimum de 10 ans.

Aujourd'hui, différentes étapes restent à compléter avant d'annoncer une date d'ouverture officielle. Les conditions météorologiques ont un impact sur le rythme et la durée des travaux. Dans les prochaines semaines, un appel de propositions sera lancé pour déterminer l'entrepreneur qui sera responsable de la réalisation des travaux. Une fois le contrat octroyé et les discussions entamées avec l'entrepreneur sélectionné, nous serons en mesure de mieux connaître l'échéancier des travaux. Soyez assuré que des communications suivront pour tenir informés les usagers. Je vous invite à consulter le site web d'Hydro-Québec et celui de la municipalité pour obtenir plus d'informations.

Espérons maintenant que les utilisateurs auront des comportements sécuritaires et civilisés afin de permettre la circulation pour de nombreuses années à venir. Les différents partenaires ont prévu de fréquentes rencontres afin de prévoir les problématiques et de faire en sorte que cette situation désagréable ne se reproduise plus. Soyez certain que le conseil municipal recommandera qu'une attention particulière soit accordée à la surveillance des routes utilisées par les utilisateurs du lien afin d'assurer la sécurité de tous.



Mot du maire

**Luc Dostaler**  
819-691-4941  
luc.dostaler@mont-carmel.org



En terminant, je remercie les milliers d'utilisateurs qui ont fait preuve d'une très grande patience. Plusieurs m'ont interpellé depuis la fermeture, toujours avec beaucoup de respect. Je sais que le détour causé par cette fermeture était important et causait de nombreux inconvénients, mais l'attente aura valu la peine.

Je désire souligner le travail de tous les intervenants qui ont contribué au dénouement positif que nous souhaitons; soit les représentants des municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Étienne-des-Grès, Hydro-Québec, qui ont toujours démontré un réel désir de laisser le lien interrives ouvert et la Sûreté du Québec.

Sans oublier les quatre députés provinciaux de la Mauricie qui ont appuyé le projet, et plus particulièrement notre députée, madame Marie-Louise Tardif, qui a été activement impliquée et fut d'un grand support. Pour terminer, tous les membres du comité régional du FARR qui ont cru au rayonnement de notre projet.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!

Votre maire, Luc Dostaler

## Une nouvelle corporation pour le développement de La Gabelle

Une nouvelle corporation vient de voir le jour à la suite de la dissolution de la Corporation récréotouristique de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Il s'agit de la Corporation de développement de La Gabelle.

Le mandat de cette dernière consistera à valoriser et à développer le potentiel du Parc Nature La Gabelle.

Le comité de sept personnes élues lors de l'assemblée de fondation entend explorer toutes les alternatives quant à l'implantation d'infrastructures récréotouristiques dans ce parc.

Le comité veut doter le parc d'infrastructures à haut potentiel touristique susceptibles d'attirer une clientèle régionale et même provinciale.

Le comité mise sur la situation géographique enviable du site, entre Trois-Rivières et Shawinigan, pour en assurer le développement.



De gauche à droite, René-Luc St-Arneault, Angéline Fourchaud, Karine Auclair, la présidente du comité Marylène Ménard, Guy-Luc Beaupré et Émilie Roy-Element.

## Nouvelle réglementation provinciale encadrant les chiens à compter du 3 mars prochain

Le 3 mars prochain entre en vigueur sur l'ensemble du territoire du Québec, le nouveau Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Jusqu'à ce que la Municipalité modifie son règlement concernant les chiens, les nouvelles normes du règlement provincial s'appliquent à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



Ce règlement provincial viendra obliger tout propriétaire de chien visé à l'enregistrer auprès de la Municipalité avant le 3 juin 2020.

À ce titre, la Municipalité a mandaté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'entreprise Le P'tit Ranch, propriété de Mirco Olivier, afin de tenir un registre sur la population canine et pour faire la vente de médailles.

Outre l'enregistrement obligatoire, le règlement prévoit des normes applicables à tous les chiens (sauf certaines normes spécifiques applicables aux chiens déclarés potentiellement dangereux), dans les endroits publics, un chien doit :

- Être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1.85 mètre (sauf exception);
- Si chien de 20 kg et plus : doit porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais;
- Interdiction pour un chien de se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien sans autorisation.

Le Règlement obligera aussi les vétérinaires et médecins québécois à signaler tout incident impliquant un chien ayant blessé une personne ou un autre animal à la Municipalité. Celle-ci pourra alors décider si une analyse de la dangerosité est exigée.

Cette expertise permettra de déterminer si le chien doit être considéré comme dangereux et s'il sera soumis à des restrictions de garde.

Un chien ayant causé des blessures graves ou la mort devra être euthanasié.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site Internet : <http://www.mont-carmel.org/citoyens/medailles-et-reglementation-pour-chiens>



## Histoire de la réglementation d'urbanisme

La réglementation en urbanisme ne date pas d'hier. Dans une série d'articles, nous vous ferons connaître cet aspect de la vie municipale.

### Les modèles de règlements

Le département des Affaires municipales, ancêtre du Ministère actuel, est formé en 1918 (le Ministère a d'ailleurs fêté son centenaire le 4 mars 2018). Il s'affaire dès lors à soutenir les municipalités dans leur mission, dont ce qui a trait à l'urbanisme.

Les plus anciens modèles de règlements de zonage et de construction retracés pour cet article datent de 1947. Élaboré par le Service provincial de l'urbanisme du département, l'un d'eux est destiné aux "toutes petites municipalités", soit celles de 1 000 "âmes" ou moins, et l'autre est destiné spécialement aux cités et villes de 25 000 âmes ou moins.

Le premier règlement est très sommaire : il tient sur neuf pages et ne prévoit que des zones résidentielles et quelques dispositions concernant, notamment, l'implantation des bâtiments et les appareils présentant un risque d'incendie.

Le second est plus élaboré. Il comprend différents types de zones (résidentielles, commerciales, industrielles, agricoles, etc.), chacune bénéficiant de règles particulières, dont des règles de lotissement sommaires. Les normes de construction sont relativement nombreuses. Il faut dire que le premier Code national du bâtiment du Canada a été publié en 1941 : les principales normes concernant le bâtiment se trouvaient précédemment essentiellement dans la réglementation municipale.

Un message dans l'introduction de ce guide fait rire : " Le fait est reconnu que les industries préfèrent s'établir dans les municipalités dotées d'un règlement de zonage et de construction que dans celles où tout semble être laissé au petit bonheur". Espérons que c'est toujours le cas!

D'autres éditions de ces guides ont été publiées dans les années suivantes, de plus en plus élaborées, et toujours volumineuses pour les municipalités régies par LCV.

Le dernier guide de ce type remonte à 1974. Il faut dire que le rapport de la Commission provinciale d'urbanisme, présidé par Jean-Claude La Haye, publié en 1968, pavait la voie à l'adoption d'une nouvelle loi encadrant l'aménagement et l'urbanisme au Québec. Le ministère devait donc, à la fin des années 1970, concentrer ses efforts sur ce projet. <sup>(1)</sup>

(1) Observatoire municipale, Histoire de la Réglementation d'urbanisme au Québec, Fontaine, Nicolas (12 mars 2019) page 4-5

## Localement...

Après recherche et lecture d'anciens procès-verbaux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, déjà le 3 juillet 1956 le conseil municipal adoptait le Règlement numéro 99 concernant la largeur des rues, chemins publics et la ligne de restriction pour la construction des bâtiments dans les limites de la municipalité, signée par M. Ferdinand Brière, maire et M.J.D Toupin secrétaire-trésorier.

Par la suite, le 7 juillet 1958, prenait effet le règlement numéro 101 pour ainsi réglementer l'émission de permis de construction dans les limites de la Paroisse de Mont-Carmel, signé par M. Ferdinand Brière, maire et M.J.D Toupin secrétaire-trésorier. Fait à remarquer que les cultivateurs n'étaient pas affectés par ce règlement et le coût d'un permis pour un cottage étaient de 2,00 \$ et 0,50 \$ pour les autres travaux.

## URBANISME



## Statistiques pour l'année 2019

Voici les statistiques finales sur les permis émis en 2019 :

- 300 permis émis;
- 1 commerce;
- 25 maisons neuves;
- 52 permis d'installation septique;
- 12 permis de lotissement;
- 19 269 494 \$ en valeur de travaux déclarés.



## TAUX DE TAXES

	2019	2020	Écart
Taxe foncière	0,7000 \$	0,7154 \$	0,0154 \$
Taxes pour la police	0,1274 \$	0,1319 \$	0,0045 \$
<b>TOTAL FONCIÈRE</b>	<b>0,8274 \$</b>	<b>0,8473 \$</b>	<b>0,0199 \$</b>
Taxe d'ordures *	181,00 \$	140,50 \$	18,00 \$
Taxe de récupération *		58,50 \$	
Taxe d'aqueduc	275,50 \$	275,50 \$	
Taxe fosse septique	87,50 \$	92,50 \$	5,00 \$

\* Veuillez prendre note qu'en 2019 la taxe d'ordures et de récupération était ensemble.

## BUDGET 2019

## BUDGET 2020

## REVENUS

Taxes générales	3 704 825,00 \$	3 831 175,00 \$
Taxes de secteur	92 835,00 \$	94 140,00 \$
Aqueduc	671 375,00 \$	681 340,00 \$
Enlèvement des ordures *	453 860,00 \$	357 995,00 \$
Matières recyclables *		149 060,00 \$
Fosses septiques	210 830,00 \$	225 790,00 \$
Centres d'urgence 911	27 000,00 \$	30 000,00 \$
Compensation de taxes	28 705,00 \$	29 225,00 \$
Autres revenus de sources locales	554 720,00 \$	580 760,00 \$
Transferts	225 035,00 \$	418 335,00 \$
Affectations	205 125,00 \$	247 885,00 \$
<b>TOTAUX DES REVENUS</b>	<b>6 174 310,00 \$</b>	<b>6 645 705,00 \$</b>

## DÉPENSES

Administration générale	1 112 995,00 \$	1 121 790,00 \$
Sécurité publique	839 710,00 \$	860 930,00 \$
Transport routier	909 155,00 \$	1 082 675,00 \$
Hygiène du milieu	1 313 965,00 \$	1 430 485,00 \$
Santé et bien-être	9 485,00 \$	9 935,00 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	234 055,00 \$	225 445,00 \$
Loisirs et culture	974 385,00 \$	1 024 265,00 \$
Frais de financement (intérêts)	219 260,00 \$	216 430,00 \$
Frais de financement (capital)	561 300,00 \$	673 750,00 \$
<b>TOTAUX DES DÉPENSES</b>	<b>6 174 310,00 \$</b>	<b>6 645 705,00 \$</b>



## Connaissez-vous votre réseau d'aqueduc municipal?

Nous utilisons l'eau potable à tous les jours. Que ce soit pour boire un verre d'eau, laver les aliments, les vêtements, les véhicules, se laver et beaucoup d'autres choses. Dans les prochains numéros de L'Informateur, nous vous ferons connaître le réseau d'eau potable de la Municipalité. Dans ces articles, l'alimentation, la distribution, les normes de qualités et les services qui s'y rattachent n'auront plus de secret pour vous.

### Mise en service des puits d'alimentation Bélisle

Comme vous l'avez remarqué, l'eau de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est d'une qualité exceptionnelle. Le principal puits d'alimentation qui a été développé en 2003 et mis en opération en automne 2006 est situé dans le secteur du Lac Bélisle, dans la partie nord-est de la Municipalité.

### Un peu d'histoire

Durant l'été 2002, après avoir colligé toutes les informations sur les conditions hydrogéologiques du territoire, nous avons compilé et révisées ces données dans le but d'identifier des secteurs d'intérêt pour des travaux de recherche en eau. L'objectif était de remplacer deux sources de captage en surface dont la qualité de l'eau brute était douteuse et demandait un suivi très laborieux.

Une de ces informations a retenu notre attention. Un citoyen du secteur du Lac Bélisle, nous avait mentionné une importante source (résurgence) sur une terre près de la sienne et qui est à l'origine de la rivière au Lard, qui s'écoule dans l'Est de la Municipalité. Environ huit sondages de reconnaissance, le forage d'un puits d'essais et un essai de pompage ont été nécessaires afin de déterminer l'importance du potentiel de captage de ce secteur.

Le secteur du Lac Bélisle est situé au pied d'un important dépôt de sédiments fluvio-glaciaire (causé par la fonte et le retrait des glaciers) formant une crête, culminant environ 194 mètres de haut par six kilomètres de long et 3 kilomètres dans sa partie la plus large. Mieux connu sous le nom de moraine de St-Narcisse.

### Un peu de science maintenant

Les principaux travaux exécutés dans la phase de recherche nous indiquent que les dépôts meubles au pied de cette crête sur le côté Nord atteignent une épaisseur de 56 mètres dont une couche d'argile et de silt (matériaux imperméables) de 5 à 22 mètres d'épaisseur et un important dépôt de matériaux granulaires (sable, gravier, cailloux) qui s'étend jusqu'au roc et dont l'épaisseur atteint 34 mètres.

Les caractéristiques granulométriques (matériaux poreux) et l'épaisseur saturée en eau donnent à cette formation des propriétés aquifères très intéressantes. De plus, la couche d'argile confère à cette source une étanchéité complète. Cette source est donc considérée comme une nappe captive. Une caractéristique de cette nappe est la présence d'importantes pressions artésiennes qui font que les niveaux d'eau mesurés se situent au-dessus du niveau du sol.



Cette photo fut prise le 14 novembre 2005, elle illustre bien le phénomène du niveau d'eau plus haut que le niveau du sol décrit dans le texte. L'eau jaillit par les tuyaux enfoncés dans la nappe phréatique que l'on nomme nappe captive.

À l'endroit où est situé le puits présentement, le niveau de l'eau est de plus de trois mètres au-dessus du sol naturel. Pas facile de suivre... Rien ne vaut un exemple : si on plante un tuyau dans le sol, l'eau ne s'arrêtera pas au niveau sol, mais montera 3 mètres plus haut dans notre tuyau pour se stabiliser et garder cet étrange niveau. C'est plus clair?

La source étant située au pied de la moraine, cette dernière étant la recharge de la source, et le fait que la nappe d'eau est surmontée par une formation peu perméable, explique ce phénomène de pression.

Toutes les analyses effectuées sur les échantillons prélevés à l'eau brute (sur le site), démontrent que l'eau souterraine qui y est exploitée est d'une excellente qualité et exempte de coliformes totaux, fécaux, de bactéries entérocoques et de virus colyphages.

Donc en automne 2006, nous avons mis en opération le puits Bélisle #1, évalué en fonction des besoins d'une pointe journalière d'environ 4 000 mètres cubes d'eau par jour (4 000 000 litres par jour).



## Ça prend une roue de secours...

Il nous restait un autre défi important à réaliser et c'était d'assurer la continuité des services lors de bris de la pompe et de pannes de courant.

Une deuxième station de pompage a donc été nécessaire afin de pouvoir opérer lors de réparation au puits numéro un. Une génératrice a été installée pour compléter les installations afin de combler la demande en eau lors de pannes électriques. Ces travaux ont été exécutés en 2010.

Une autre petite station de pompage est encore en fonction dans le rang St-Flavien Est, au pied de cette moraine. La qualité de l'eau est bien, mais les quantités prélevées sont négligeables.

Voici donc ce qui constitue l'alimentation en eau dans notre municipalité. Dans le prochain article, vous pourrez avoir un aperçu de la distribution de l'eau.

## Tarification diverse concernant l'eau

Nouvelle entrée d'eau 19mm / 1 200,00 \$

Ouverture d'une entrée d'eau / 20,00 \$

Fermeture d'une entrée d'eau / 20,00 \$

## Compteur d'eau

Une nouveauté arrive en 2020 dans notre gestion de l'eau. Dans le but de bien contrôler notre consommation, des compteurs vont être installés dans tous les bâtiments municipaux en 2020. Il faut bien donner l'exemple!

Photo ci-bas : vu de l'intérieur de la station de pompage du puits du lac Bélisle





### Vente de livres usagés

À mettre à votre agenda : la Bibliovente aura lieu les 8 et 9 mai prochain à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières. Plus de 70 000 livres vendus au poids. D'autres documents sont vendus à petits prix, et non au poids, tel que CD, beaux livres, collections, etc.

### Visite en famille gratuite dans les musées régionaux

Pour profiter de la carte accès-musée, vous devez emprunter la carte à la bibliothèque pour une durée de 2 semaines. La carte accès-musée est une carte donnant accès gratuitement à une famille (1 à 3 enfants accompagnés de 1 à 2 adultes) à toutes les institutions muséales participantes.

De nouveaux lieux se sont ajoutés : Galerie d'art du parc, le Centre d'exposition Léo-Ayotte, la Cité de l'Énergie (expositions). Il est préférable de communiquer avec les lieux pour s'assurer des périodes et heures d'ouverture.

### Jeux éducatifs

Venez vous amuser dans notre salle d'animation avec votre enfant, plus de 80 jeux de société sur place. Jeux suggérés par des orthophonistes pour développer ou consolider les notions de lecture et d'écriture.

### Quelques statistiques

- En 2018, nous avons fait l'acquisition de plus de 2 200 livres.
- Vous avez effectué près de 54 000 prêts de documents l'an dernier.
- Nous avons reçu plus de 12 500 visiteurs en 2019.
- Vous êtes plus de 1 900 abonnés actifs.

### Nouvelle employée

Nous accueillons une nouvelle collègue au sein de notre équipe. Bienvenue à Mme Francine Désaulniers et un merci bien senti à Mme Danielle Branchaud pour ces belles années avec nous.

### Votre enfant aime les histoires?

Une histoire, un bricolage et une surprise pour chacun!  
Heure du conte de la St-Valentin: Samedi le 8 février  
Heure du conte de Pâques : Samedi le 4 avril

À 10h00 ou 11h00 (2<sup>e</sup> groupe au besoin) à la bibliothèque  
Inscription à l'avance obligatoire (819-691-4562)

### Artistes recherchés

Il nous fera plaisir de recevoir tout artiste demeurant à Mont-Carmel. Possibilité d'accrocher sur les murs ou dans la fenêtre d'exposition à l'entrée de la bibliothèque. Réservez vos mois d'exposition.

### Ateliers d'informatique gratuits

Vous désirez maîtriser votre tablette ou votre portable? Techno-ainés pour les 65 ans et plus est pour vous. Quatre ateliers personnalisés de 1h30 sont offerts à la bibliothèque. Le plus merveilleux ? C'est gratuit !  
Incription : Mme Guylaine Bordeleau  
(819) 537-5107 poste 206

### HORAIRE

Fermé	Ouvert	
Dimanche	Mardi	13h00 à 20h00
Lundi	Mercredi	13h00 à 19h30
Vendredi	Jeudi	08h00 à 16h00
	Samedi	10h00 à 14h00

### Pâques

La bibliothèque sera fermée

# SUGGESTIONS:

## CD MUSIQUE

Bleu Jeans Bleu	Perfecto
Dion, Céline	Courage
Dupré, Marc	Rien ne se perd
Landry, Maxime	10 ans déjà
Lapointe, Pierre	Pour déjouer l'ennui
Pink Floyd	The later years

## LIVRES

Bachara, Nicole	Le monde selon Trump
Chaline, Thomas	Céline Dion : Un hymne à la vie
Clark, Mary Higgins	En secret
Coelho, Paulo	La voie de l'archer
Ellroy, James	La tempête qui vient
Gélinas, Luc	Steve Bégin : ténacité, courage,...
Gill, Pauline	Une bourgeoise d'exception
Laferrière, Dany	Vers d'autres rives
Patterson, James	17 <sup>e</sup> suspect
St-Onge, Léonie	Voyage 101 : le guide indispensable
Steel, Danielle	Plus que parfait



## Fête de Noël des enfants

Encore une fois, la fête de Noël fut un succès! 125 enfants âgés de 2 à 12 ans sont venus s'asseoir sur les genoux du vrai Père Noël. Il est arrivé juste à temps, accompagné de la fée des étoiles.

Cette année, c'était au tour de Maria Canenelloni de divertir les petits et les plus grands. Du pop corn, de la barbe à papa et des petits jus accompagnaient le tout !

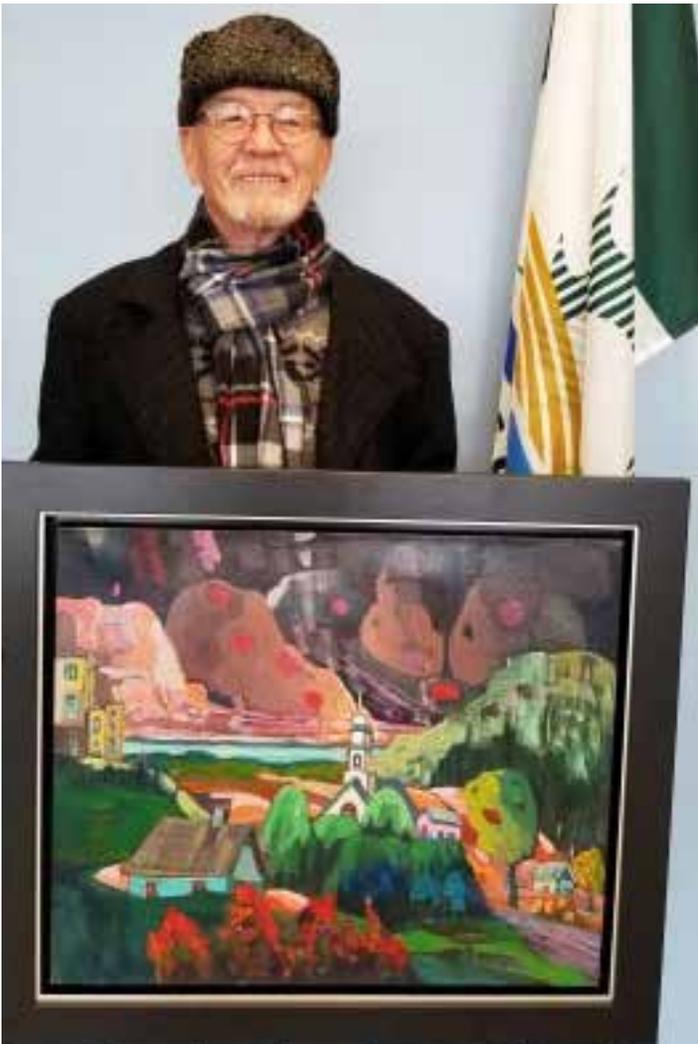


## Un peintre montcarmelois primé

Dans le cadre de sa politique d'acquisition d'œuvres d'art adoptée en février 2011, la MRC des Chenaux a choisi une oeuvre du peintre Réjean Boudreau.

Réalisée en 2018 par l'artiste montcarmelois, cette peinture de style figuratif impressionniste intitulée : **Lumières de nuit au village de l'isle**, représente l'Isle-aux-Grues, un petit village camouflé entre mer et montagnes.

Au cours des dernières années, ses œuvres ont été exposées à la galerie d'art Urbania de Québec, à la galerie Josée Tilman de Saint-Sauveur et à la galerie Impresarts du Vieux-Montréal.



## Offre d'emploi

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est à la recherche de **15 animateurs/animateuses** de camp de jour pour sa saison 2020.

### Principales fonctions

Un bon moniteur/animateur doit posséder les aptitudes, le potentiel et le DYNAMISME nécessaires pour répondre aux besoins du poste. Sa mission est de DIVERTIR les enfants dans un cadre sécuritaire et stimulant. Il doit participer à la planification, à l'organisation et à la réalisation des activités; animer et assurer la surveillance d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans; préparer le matériel nécessaire à l'animation de ses activités; préparer la programmation des activités pour son groupe ; participer aux activités spéciales organisées (sorties et activités sur place); assurer la sécurité et le développement des enfants sous sa responsabilité; garder le site propre en tout temps.

### Description des compétences

Un moniteur/animateur doit rester motivé, être souriant, être amusant, être créatif, être un bon rassembleur, voir à la sécurité des enfants, bien connaître ses participants, réaliser des animations, expliquer et mener les jeux, être un bon coéquipier, être autonome, responsable, diplomate, être juste et équitable, être capable de s'adapter aux différents types de jeunes et de groupes d'âge, être capable de faire appliquer les règles, savoir écouter, être patient et tolérant.

Nombre d'heures /semaine : 25 à 35. Salaire : 13.24\$/h.

### Conditions diverses

Si l'animateur n'a pas sa carte DAFA, il doit être disponible pour la formation obligatoire. La formation est gratuite et rémunérée pour les employés du camp de jour Mont-Carmel et se donne sur 4 samedis : 25 avril, 9 mai, 23 mai et 6 juin.

Tu es intéressé (e) ? Fais-nous parvenir ton c.v. et une lettre de motivation avant le 27 mars, 16h00 à : [campdejour@mont-carmel.org](mailto:campdejour@mont-carmel.org)

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées pour une entrevue.



## Rencontre avec le Carrefour Jeunesse emploi

Le 24 octobre et le 7 novembre dernier, la maison des jeunes a reçu la visite de Mme Myriam Mongrain, conseillère jeunesse | MRC des Chenaux. Lors de ces deux rencontres, Mme Mongrain a demandé aux jeunes ce qui était important pour eux dans leur municipalité. En effet, le CJE souhaite donner un certain pouvoir aux jeunes de la MRC afin qu'ils contribuent à la collectivité. Une foule de bonnes idées sont ressorties. De plus, vous pouvez suivre le projet sur la page Facebook du CJE :



CJE Trois-Rivières/  
MRC des Chenaux.

### Fête de Noël

Une fois de plus la maison des jeunes a célébré Noël en grand. Les adolescents avaient préalablement choisi la thématique, le repas et les jeux que nous allons réaliser durant la soirée.

Il était important pour l'équipe de la MDJ de donner un petit cadeau à tous les membres présents. Le Père Noël a fait de nombreux heureux ! Nous avons ri, bien mangé et nous nous sommes créés de nombreux souvenirs. C'est aussi ça la MDJ, la création de merveilleux moments.



### Les collations santé

Depuis le mois de septembre, nous offrons à tous les jeunes se présentant à la MDJ une collation santé, et ce, tout à fait gratuitement. Les adolescents ont pu manger des pommes, du fromage, des clémentines, des brownies version santé et des raisins.

C'est une belle façon de contribuer à leur santé, mais aussi de leur découvrir des options de collations santé.

### Prochaines activités

Découvrez le tout sur la page Facebook Maison des jeunes de Notre-Dame-du-Mont-Carmel !



## Le Parc de la Rivière Batiscan EMBAUCHE !

### Types d'emplois disponibles

- Manœuvre/journalier(ère)
- Préposé(e) au Service campeurs
- Préposé(e) au Service perception et accueil des visiteurs
- Guide Plein air et Via Ferrata
- Préposé(e) à l'entretien ménager
- Agent(e) de territoire

### Différents types de postes offerts

- Saisonnier, régulier
- Temps plein ou temps partiel
- Étudiant
- Avec subvention Emploi-Québec

### Critères généraux

- Aimer travailler avec le public
- Être disponible la semaine et la fin de semaine
- Maîtriser le travail avec ordinateur
- Bonne condition physique

### Début

Mai et Juin 2020 (dates variant selon les postes)

**Bienvenue à tous ! (retraités, étudiants, etc.)**



Nous vous invitons à consulter le site web du parc de la Rivière Batiscan au [www.parcbatiscan.ca](http://www.parcbatiscan.ca), sous la rubrique Contacts/Emplois et stages afin de visualiser les descriptions de tâches et les exigences requises pour les postes offerts. Le parc est situé à 30 minutes de Trois-Rivières.



## Ado-O-Boulot

### C'est quoi Ado-O-boulot ?

C'est une équipe de 13 à 15 adolescents (secondaire 1 et plus), réunis dans une coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif et encadrés par deux animateurs qui, ensemble, travaillent à gérer une petite entreprise, offrant différents services (entretien ménager, paysager, etc.) à la population de Notre-Dame-du-Mont-Carmel pendant la période estivale.

Tu veux travailler ? Tu as envie d'en savoir davantage ? Surveille ta boîte aux lettres au début du mois de mai et la page Facebook de la Municipalité, car tu seras invité(e) à une rencontre d'information où tu pourras remettre ton curriculum vitae.

Pour obtenir les services d'Ado-O-Boulot faites le 819-375-9856, poste 212 à compter de la St-Jean-Baptiste. Que ce soit pour un travail de tondeuse, de désherbage, de peinture, de nettoyage, de gardiennage, etc. Ado-O-Boulot est là pour vous permettre de vous la couler douce cet été. Pourquoi ne pas confier vos petits travaux à des jeunes entrepreneurs?

# Camp de jour / Inscriptions été 2020

Encore cette année nous aurons deux sites pour accueillir vos enfants :

**Site #1 : Centre municipal des loisirs**

3880, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Pour les 5 à 8 ans (au 1<sup>er</sup> octobre 2020)

**Site #2 : Place sociocommunautaire**

931, rang St-Flavien (au 1<sup>er</sup> octobre 2020)  
Pour les 9 à 12 ans



## Soirée d'inscriptions

Lundi **9 mars** et jeudi **9 avril**  
**18h30 à 20h00**

Salle du conseil de l'Hôtel de Ville  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville

Si vous ne pouvez vous présenter aux soirées d'inscriptions, il sera possible de se présenter au bureau municipal sur nos heures d'ouverture pour inscrire votre enfant, du **10 mars au 29 mai**.

Les sorties devront être sélectionnées et payées au moment de l'inscription. Les modalités de paiement devront être respectées, sinon l'inscription de votre enfant pourrait être rejetée.

Un guide des parents vous sera remis. Vous connaîtrez ainsi toutes les modalités et les règles du camp de jour. L'horaire, les sorties du mercredi et plein de petits trucs qui feront passer un bel été à votre enfant... et à vous, parents.

### Obligatoire lors de l'inscription:

- Feuillelet d'inscription et annexes dûment remplis
- Photo récente
- Numéro d'assurance-maladie et date d'échéance (enfant)
- Numéro d'assurance sociale (parent, pour émission des relevés 24)
- Paiement complet ou chèques postdatés (voir les dates sur le formulaire)
- Liste des médicaments que le personnel du camp de jour doit administrer



**Vous pouvez vous procurer le guide des parents à l'hôtel de ville ou sur notre site internet à : <http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites/camp-de-jour-2020>**

## **La Municipalité acquiert les équipements de Hockey-balle Mont-Carmel**

Depuis quelques années, l'organisation Hockey-balle Mont-Carmel désirait se départir de ses équipements pour ne s'occuper que de ce qui l'intéresse, organiser du dek hockey. C'est donc chose faite, la Municipalité vient de se porter acquéreur de la surface de jeu, des bandes et de toutes infrastructures entourant cette patinoire. Cette acquisition s'est concrétisée grâce à une subvention de 50,000 \$ provenant de la MRC des Chenaux.

L'organisation Hockey-balle Mont-Carmel demeure en place et n'a nullement l'intention de quitter dans un avenir rapproché. Bien au contraire, ils se sont engagés sur plusieurs années à organiser et promouvoir le dek hockey chez nous. Et la Municipalité, en tant que partenaire leur offrira des installations de qualité susceptible d'attirer encore plus de joueurs dans nos nouvelles installations. Un partenariat gagnant pour les deux organisations.





## Tournoi d'échecs

À l'invitation de la FADOQ, le Club d'Échecs de Trois-Rivières a tenu un tournoi d'échecs à la Place sociocommunitaire le 30 novembre dernier.

Le but de cette activité visait à populariser les échecs auprès des membres de la FADOQ et des montcarmelois. Cette journée fut un succès, l'enthousiasme et la participation étaient au rendez-vous avec une trentaine de participants au tournoi.



Pour les personnes intéressées à s'initier ou à jouer aux échecs il est possible de vous joindre à des rencontres amicales d'échecs.

Quand : Tous les vendredis, de 13h à 16h;

Endroit : Place sociocommunitaire  
931 rang Saint-Flavien

Coût : Gratuit pour tous

Bienvenue aux personnes intéressées, les responsables de l'activité seront heureux de vous accueillir.

## Soirée de danse en ligne

Samedi le 28 mars prochain à 20 h, venez vous divertir et vous dégourdir les jambes lors d'une soirée de danse en ligne animée par Jacques Laberge, de l'École de danse La Ruée vers l'est.

La soirée a lieu à la Salle paroissiale (3991, rue Mgr Bélieu) et le coût d'entrée est de seulement 5,00 \$

Pour de l'information, contactez Roger Carignan au 819-996-5948, Denis Martin au 418-293-7983 ou Justin Lamothe au 819-731-1412

## Parade de Noël au Domaine Boisclair

Très belle édition! C'est malheureusement sous une pluie hivernale, mettant ainsi fin à notre traditionnelle parade, que les 71 enfants ont accueilli le Père Noël le 14 décembre dernier. Malgré tout, la joie des enfants était bien réelle et ils ont reçu avec un plaisir inégalé cadeaux et friandises. Ils ont également pu savourer un petit goûter et ont participé au tirage de nombreux présents offerts par nos commanditaires.



Un petit cadeau d'encouragement a été offert à chacun des 32 enfants de 0 à 11 ans qui ont pris part au concours de dessin, dont le thème était «Le plus beau bonhomme de neige». Les prix décernés par le Jury ont été remis aux artistes en herbe sous forme de cadeaux :

- Gagnant pour les 0 à 3 ans : Émile Goulet – 3 ans
- Gagnante pour les 4 à 6 ans : Lili-Maude Gélinas – 6 ans
- Gagnante pour les 7 à 9 ans : Zack Roy – 7 ans
- Gagnante pour les 10 à 11 ans : Raphaëlle Morency – 11 ans

Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre maire, Luc Dostaler, la députée de Laviolette-Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif ainsi que Julie Régis et Jean-Guy Mongrain, conseillers de notre municipalité.

Cet évènement ne pourrait avoir lieu sans nos merveilleux bénévoles et nos généreux commanditaires que nous remercions chaleureusement. C'est également grâce à leur indéfectible support que cet évènement est devenu un incontournable de notre Association.

À vous tous, merci de nous avoir permis de semer une multitude de perles de bonheur dans les yeux de nos enfants. Cette fête est la leur et restera gravée dans leur cœur!





## Marché de Noël Montcarmelois

Plus de 1 000 visiteurs sont venus les 30 novembre et 1er décembre dernier au Marché de Noël faire leurs emplettes du temps des fêtes. Les 27 artisans présents se sont assurés que les arbres de Noël déborderaient de cadeaux. Cette activité a généré des profits de 1 287 \$ qui furent remis à l'organisme Communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le salon reviendra en 2020, les 28 et 29 novembre. C'est un rendez-vous !



## Actions Communautaires et Bénévoles

### Assemblée générale annuelle

Le 27 janvier, ACB tenait son assemblée générale annuelle. 41 personnes étaient présentes. Les activités et les résultats de l'année 2019 furent présentés aux personnes présentes.

### Impôt 2020

L'aide à la rédaction des rapports d'impôt pour les familles défavorisées sera reconduite cette année. Les personnes éligibles pourront s'en prévaloir dès la fin de février. Il faut évidemment prendre un rendez-vous, ce que vous pouvez faire en vous présentant le mardi lors de la distribution des denrées. C'est un service gratuit.

### Prêt de marchette et de chaise roulante

ACB met gratuitement à la disposition de ceux qui en ont besoin, une marchette et d'une chaise roulante.

### Panier de Noël

51 paniers de Noël furent distribués aux familles de notre municipalité, dont 15 provenant des élèves de l'école Val-Maurice et 3 paniers de Encan du Mont-Carmel.

### Guignolée

Les pompiers volontaires et les bénévoles ont amassé la somme de 3 479,65 \$. Le montant fut redistribué parmi les démunis de notre municipalité.



L'Informateur est publié quatre fois par année. Il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page :  
Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel  
Impression : Pixel Communication Graphique

Municipalité de  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0  
Téléphone : 819-375-9856  
Télécopieur : 819-373-4045  
municipalite@mont-carmel.org  
www.mont-carmel.org

PROCHAINE PARUTION  
DE L'INFORMATEUR

Le 31 mai 2020



### Regroupement communautaire

Vive le printemps ! Venez fraterniser à peu de frais! Pour favoriser un rassemblement communautaire, un dîner spaghettis aura lieu à la salle paroissiale, dimanche le 26 avril, à 11h30, après la messe de 10h00.

Il y a eu une collecte de fonds en 2019, pour financer l'achat de la fournaise électrique de l'église. Une vente de billets avait été organisée et de magnifiques tableaux, reçus en dons, étaient offerts. Lors de notre dîner, nous ferons ce tirage promis. Nous avons encore des billets pour ceux qui voudraient s'en procurer. L'entrée pour le dîner est de 10.00\$. Nous lançons l'invitation à tout le monde à venir échanger. Notre objectif est d'intensifier nos liens de fraternité. On s'invite réciproquement, y compris parents et amis ! C'est un rendez-vous.



Église  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

### Fleurs du cimetière pour la saison estivale

Encore une fois, nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui se sont procuré un pot de fleurs pour l'été 2019. En plus de penser à vos chers disparus, vous contribuez à l'entretien et à l'embellissement de notre cimetière.

Pour la huitième année consécutive, nous conservons la même formule. La marche à suivre est la suivante: on achète un pot de fleurs au coût de 35.00\$ en s'adressant à « Les Serres Morand » : 819-536-2448 ou à M. Denis Boisclair : 819-269-4780 ou au presbytère au 819-374-6526. Comme par le passé, des bénévoles en feront l'installation au monument et le concierge les entretiendra durant toute la belle saison.

### Des revenus qui sont bienvenus

La collecte faite à l'église par l'organisme Action Communautaire et bénévole au profit des personnes dans le besoin, avant Noël, a rapporté la somme de 747.00 \$ et le Marché de Noël des artisans a généré des profits de 1 287,09 \$, qui furent remis à la Communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

### Chauffage

L'hiver, c'est l'hiver ! Nous avons besoin de tout le monde pour partager les dépenses de chauffage de notre église. Les personnes qui avaient une enveloppe bleue dans leur boîte en 2019 n'ont qu'à l'utiliser pour apporter leur contribution. Votre numéro d'identification vous permettra de recevoir un reçu pour impôt. Pour les autres, vous trouverez des enveloppes sur les tables à l'arrière de l'église. Laissez vos coordonnées sur votre enveloppe pour recevoir un reçu pour impôt.

### Dîme

Nous voulons conserver notre église! Avec notre dîme, nous atteindrons notre but! Nous sommes tous des partenaires importants pour l'administration de notre église. Si vous avez oublié de remplir ce devoir, vous pouvez vous en acquitter en remettant votre don dans une enveloppe en inscrivant vos coordonnées afin de recevoir un reçu d'impôt. Vous trouverez des enveloppes sur les tables à l'arrière de l'église. On peut remettre sa contribution à l'église ou au presbytère.  
« Notre église, nous y tenons et nous la soutenons ».

### Retour sur les célébrations de Noël

Nous exprimons notre reconnaissance à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des événements religieux ainsi qu'à toutes les personnes de notre communauté locale et de l'extérieur venues célébrer avec nous.

### Célébrations du Carême, de la semaine Sainte et de Pâques

Mercredi des Cendres	26 février	19h30
Célébration du pardon	31 mars	19h30
Dimanche des Rameaux	5 avril	10h00
Jeudi Saint	9 avril	19h30
Vendredi Saint	10 avril	19h30
Samedi Saint	11 avril	19h30
Pâques	12 avril	10h00

### Partages bibliques au presbytère

27 février, 4, 11, 18, 25 mars, 1<sup>er</sup>, 29 avril, 27 mai, 17 juin

## Location des salles pour la période des fêtes 2020-2021

Recevoir toute la famille dans votre maison commence à peser lourd? Pourquoi ne pas alléger votre fardeau en louant une salle pour le temps des fêtes 2020-2021. Trois salles sont à louer. Pour donner une chance à chacun, nous procéderons par tirage au sort le 3 avril à 13h00. Afin de vous inscrire à ce tirage, vous n'avez qu'à téléphoner au 819-375-9856, poste 110 :

#### 1- Salle paroissiale, 3991, rue Mgr Béliveau

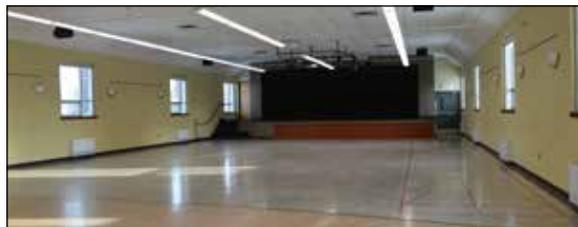
Capacité max. 250 personnes avec repas sur tables rondes  
Capacité max. 275 personnes avec repas sur tables rectangulaires

#### 2- Centre Jacques Gauthier, 801, rang Saint-Louis

Capacité max. 100 personnes avec repas sur tables rectangulaires

#### 3- Centre municipal des loisirs, 3880, rue de l'Hôtel-de-Ville

Capacité max. 175 personnes avec repas sur tables rectangulaires



Pour voir les salles, les prix et les inclusions : <http://www.mont-carmel.org/services-en-ligne/reservation-de-salles>



## Bilan de l'année 2019

Voici les raisons des 79 appels reçus en 2019.

- Incendies bâtiments : 3
- Incendies de véhicules : 2
- Incendies de cheminées : 4
- Incendies forêt/broussailles : 7
- Incendies électriques/extérieurs
  - Exemple : poteau électrique ou branches sur un fil : 1
- Accidents véhicule : 17
- Accidents hors route : 3
- Monoxyde de carbone : 2
- Alarmes incendie sans conséquence
  - Exemple : avertisseur de fumée défectueux : 20
- Prévention/vérification : 7
- Entraide à une autre municipalité :
  - St-Maurice et Shawinigan : 13

## Capsule prévention

### INCENDIE

Au retour d'une absence de plus de 7 jours, testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Vous revenez d'une semaine dans le sud ? On teste les détecteurs.

N'oubliez pas, si votre détecteur de monoxyde de carbone émet une alarme, ouvrez quelques portes et fenêtres pour ventiler la résidence, sortez et appelez le service incendie.

On ne doit prendre aucune chance avec le monoxyde de carbone. C'est un tueur silencieux.

Pour en savoir plus sur le monoxyde de carbone, consultez le site de la Sécurité Publique du Québec

**Au retour d'une absence de plus de 7 jours,**  
testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Votre gouvernement

Québec

**Desjardins**  
Caisse populaire de  
Notre Dame du Mont Carmel

100 ANS  
1914-2014  
Y'EN A PAS D'AUTRE

L'assemblée générale annuelle (AGA) de la Caisse Populaire de NDMC aura lieu mardi le 7 avril à 19h00. Le traditionnel repas sera servi à 17h30 et des prix de présences seront offerts parmi l'assistance. La rencontre à lieu à la Salle Paroissiale au 3991 rue Mgr Béliveau.

## Épreuve endurosnow

Nous sommes chanceux, la seule épreuve d'Enduro snow au Canada a lieu chez nous, dans notre cour.

Donc le 7 mars prochain sur le site du défunt Centre de ski Mont-Carmel (2091, Rang St Flavien) soyez au rendez-vous dès 11h00 pour le premier départ. Les coureurs, de classe amateur ou expert, compétitionneront sur un circuit de 7 km.





Extrait des procès-verbaux municipaux

**Séance ordinaire du 4 novembre 2019**

Demande d'aide financière – Programme en sécurité civile : Confirmation Volet 3 d'un soutien financier de 60 000 \$.

Nomination de maires suppléants. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Félicitations adressées à Monsieur François-Philippe Champagne, député de Saint-Maurice-Champlain. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Vente d'un terrain au parc industriel. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Clément Pratte.

Déclaration de la Municipalité pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité et Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jacques Trépanier.

Sécurité publique : Plan de sécurité civile. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain

Santé et bien-être : Contribution à Transport adapté et collectif des Chenaux. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 29 octobre 2019 et dérogation mineure pour le 3431, route 157, lot 3 348 095 du Cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Morcellement du lot 4 174 145 du Cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

**Séance ordinaire du 2 décembre 2019**

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Dépôt du Rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle par Danny Roy, directeur général et trésorier.

Modifications du règlement numéro 777 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Autorisation de l'affectation du solde disponible de 3 138\$ au refinancement du règlement d'emprunt numéro 721. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Daniel Duchemin.

Approbation des dépenses de 204 868 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

**Séance extraordinaire du 12 décembre 2019**

Adoption du budget pour l'année 2020. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Clément Pratte.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Julie Régis.

**Séance extraordinaire du 12 décembre 2019**

Adoption du règlement 785 - Règlement de taxation applicable pour le budget 2020. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Nomination d'employés permanents temps plein. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Daniel Duchemin.

Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 483 500 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2019. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Acceptation d'une offre de financement de 1 483 500 \$ concernant les règlements d'emprunts numéro 721, 758, 776 et 777. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de signature d'une entente régissant les conditions de travail des employés-cadres. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Autorisation de signature d'une annexe pour l'entente régissant les conditions de travail des employés 2018-2020. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Daniel Duchemin.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer les nouvelles zones 105-1, 105-2, 105-3 et 303-1. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Daniel Duchemin.

Avis de motion et adoption d'un projet du Règlement modifiant le règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jacques Trépanier.

Assemblée publique de consultation – Projets de règlements d'urbanisme. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Projet nouveau garage municipal – Avenant au contrat des plans et devis et mandat pour la surveillance des travaux. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

**Séance ordinaire du 13 janvier 2020**

Mandat de vérification externe confié à la firme comptable Mallette. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement. Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

Autorisation d'un emprunt temporaire – Règlement d'emprunt numéro 779. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations. Le projet de règlement est déposé séance tenante.

Projet de loi n° 48 – Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles : que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel exprime son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle; que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Daniel Duchemin.

Vente d'un terrain rue Héon – Lot 4 890 209 du Cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

Entente de partenariat relative à la fourniture de services de cadets de la Sûreté du Québec. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – Lien interrives de La Gabelle. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adhésion au Carrefour Action municipale et famille Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Daniel Duchemin.

**Extrait des procès-verbaux municipaux (suite)**

Route verte – Adoption du rapport de dépenses. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Daniel Duchemin.

Demande à Hydro-Québec pour l'ajout de 4 lumières de rues. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

Interventions à réaliser sur une route du Ministère des Transports du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Dérogation mineure – 294, 2e Rue, lot 3 348 495. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Dérogation mineure – 3881, rue des Tulipes, lot 3 672 751. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Julie Régis.

Adoption d'un second projet de règlement – Règlement modifiant le règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Julie Régis.

Nomination de Daniel Duchemin au comité consultatif d'urbanisme. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives – Présentation du projet Vélo-parc Valmont. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

**Séance ordinaire du 3 février 2020**

Demande d'aide financière au programme du Fonds de développement des territoires. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande d'aide financière au programme du Fonds de développement des territoires – Dek hockey. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Clément Pratte.

Reconduction de la division du territoire de la municipalité en district électoral. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Adoption du règlement numéro 786 - Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Clément Pratte.

Appel d'offres – Construction du nouveau garage municipal. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Vente d'un terrain rang Saint-Louis - lot 3 674 022. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Julie Régis.

Demande d'aide financière pour les services de surveillance et de prévention dans les quartiers et les parcs. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Avis de motion et dépôt Règlement relatif aux changements de noms de rues du Lac Doucet et du rang Saint-Flavien.

Dérogation mineure – 4981-4983, rue Ducharme, lot 5 064 583 du Cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Dérogation mineure – 4870, rue Paquette, lots 3 673 604 et 3 673 607 du Cadastre du Québec. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jacques Trépanier.

Adoption du règlement numéro 787 - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 afin d'autoriser l'usage de sablière dans l'affectation agricole et dans l'affectation résidentielle. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 788 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer les nouvelles zones 105 1, 105-2, 105-3 et 303-1. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement numéro 789 - Règlement modifiant le règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Clément Pratte.

Autorisation d'achat des actifs de 9357-4770 Québec inc. (hockey balle Mont-Carmel). Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Julie Régis.

Autorisation de signature d'un bail avec 9357-4770 Québec inc. (hockey balle Mont-Carmel). Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

**AVIS PUBLICS****Avis de promulgation - Règlement numéro 787**

Avis est par les présentes données que lors de la séance ordinaire tenue le 3e jour du mois de février 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 787 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 ».

Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642, ayant pour objet d'autoriser un usage bien précis dans l'affectation agricole et dans l'affectation résidentielle. Plus spécifiquement, il a pour objet d'autoriser l'usage de sablière dans des nouvelles zones bien ciblées dans l'affectation agricole, ainsi que dans une nouvelle zone dans l'affectation résidentielle. Toutefois, malgré la création de ces nouvelles zones, l'usage de sablière demeure non autorisé dans celles-ci, soit dans les zones 105-1, 105-2 et 105-3 à dominante agricole dynamique, et dans la zone 303-1 à dominante résidentielle qui constitue également une zone de réserve du périmètre d'urbanisation. Finalement, toutes les modifications au présent règlement ont comme objectif final que l'exploitation possible d'une sablière dans ces zones passe par une demande officielle selon les normes du règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels. Finalement, toutes les modifications au présent règlement ont comme objectif final que l'exploitation possible d'une sablière dans ces zones passe par une demande officielle selon les normes du règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels.

**Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :**

Avis de motion et adoption du projet	12 décembre 2019
Assemblée publique	9 janvier 2020
Adoption du règlement	3 février 2020
Certificat de conformité de la MRC	21 février 2020

**Avis de promulgation - Règlement numéro 788**

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3e jour du mois de février 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 788 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer les nouvelles zones 105-1, 105-2 et 105-3 ».

**Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :**

Avis de motion, adoption du 1 <sup>er</sup> projet	12 décembre 2019
Assemblée publique de consultation	9 janvier 2020
Adoption du second projet de règlement	13 janvier 2020
Avis public approbation référendaire	17 janvier 2020
Adoption du règlement	3 février 2020
Certificat de conformité de la MRC	21 février 2020



**Avis de promulgation - Règlement numéro 789**

Avis est par les présentes données que lors de la séance ordinaire tenue le 3e jour du mois de février 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 789 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 774 relatif aux usages conditionnels ».

**Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :**

Avis de motion, adoption du 1 <sup>er</sup> projet	12 décembre 2019
Assemblée publique de consultation	9 janvier 2020
Adoption du second projet de règlement	13 janvier 2020
Avis public approbation référendaire	17 janvier 2020
Adoption du règlement	3 février 2020
Certificat de conformité de la MRC	21 février 2020

Lesdits règlements sont déposés à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. Lesdits règlements entreront en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ce 11 mars 2020.  
Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier

**AVIS PUBLIC**

Concernant la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux

À tous les électeurs de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, avis est, par la présente, donné par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, le 28e jour du mois février 2020, que la Commission de la représentation électorale a confirmé que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux représenté chacun par un conseiller municipal et délimité de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique.

Les districts électoraux se délimitent comme suit :

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 1 : 939 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction du lot 309 et de la route 157, la ligne séparative des lots 307, 309 et 306, 308, le rang Saint-Flavien, la ligne séparative des lots 259, 260, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Félix et Saint-Flavien, la ligne séparative des lots 253 et 252, la ligne séparative des lots 316 et 317, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Flavien et Saint-Louis jusqu'au point de départ.

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 2 : 747 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction de la route 157 et de la ligne séparant les lots des rangs Saint-Flavien et Saint-Louis, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Louis, la ligne séparative des lots 493 et 494, le rang Saint-Louis, la ligne séparative des lots 527 et 528, la limite municipale (nord-ouest), le rang Saint-Pierre, la ligne séparative des lots transversaux et du lot 515, le rang des Grès, la ligne séparative des lots transversaux et du 281, la ligne séparant les lots et rangs Saint-Flavien et Saint-Félix, la ligne séparative des lots 259 et 260, le rang Saint-Flavien, la ligne séparative des lots 306, 308, 307, 309, jusqu'au point de départ.

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 3 : 663 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction de la rivière Saint-Maurice et de la limite municipale (sud-est), cette limite municipale, la ligne séparative des lots 45 et 46, la ligne séparative des lots 78 et 79, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Félix et Saint-Flavien, la ligne séparant les lots transversaux et le lot 281, le rang des Grès, la ligne séparant les lots transversaux du lot 515, le rang Saint-Pierre, la limite municipale nord-ouest, la rivière Saint-Maurice jusqu'au point de départ.

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 4 : 830 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction des lots 316 et 317 et de la ligne séparant les lots des rangs Saint-Flavien et Saint-Louis, la ligne séparative des lots 316 et 317, la ligne séparative des lots 252 et 253, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Félix et Saint-Flavien, la ligne séparative des lots 78 et 79, la ligne séparative des lots 45 et 46, les limites municipales, la ligne séparant les lots du rang Saint-Flavien côté nord-ouest et rang Saint-Flavien côté sud-est, la ligne séparative des lots 358 et 359, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Flavien et Saint-Louis jusqu'au point de départ.

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 5 : 700 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction de la limite municipale (nord-ouest) et de la route 157, la route 157, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Flavien et Saint-Louis, la ligne séparative des lots 358 et 359, la ligne séparant les lots du rang Saint-Flavien nord-ouest et sud-est, la limite municipale (nord-est), la limite municipale nord-ouest jusqu'au point de départ.

**DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 6 : 758 ÉLECTEURS.**  
En partant d'un point situé à la jonction de la limite municipale (nord-ouest) et de la route 157, la route 157, la ligne séparant les lots des rangs Saint-Louis et Saint-Flavien, la ligne séparative des lots 493, 494, le rang Saint-Louis, la ligne séparative des lots 527 et 528, la limite municipale (nord-ouest) jusqu'au point de départ.

Avis est aussi donné que l'avis public de reconduction de la même division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Avis est également donné que tout électeur, conformément à l'article 40.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux. Cette opposition doit être adressée comme suit :

Monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec) G0X 3J0

Avis est de plus donné conformément à l'article 40.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) :

Le secrétaire-trésorier doit informer la Commission de la représentation électorale que la municipalité a reçu, dans le délai fixé, un nombre d'opposants qui est égal ou supérieur à 100 électeurs. Dans ce cas, elle devra suivre la procédure de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux prévue à la section III de la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 11 mars 2020.  
Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier



**Villa du Carmel**  
**UN CAMP DE VACANCES**  
*près de chez vous!*

WWW.VILLADUCARMEL.CA

**AD multi-services**  
*Décoration ménage*

**André Desrochers**  
 SOUMISSION D'ORDRE

GRAND MÉNAGE • MÉNAGE APRÈS CONSTRUCTION  
 NETTOYAGE DE VITRE • LAVAGE DE TAPIS ET DIVAN  
 LAVAGE DE TAPIS ET SIÈGE D'AUTO  
 RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL • DÉNEIGEMENT DE COUVERTURE

3401, rue Toussaint, Notre-Dame-du-Mont-Carmel QC G0X 3J0  
 Tél. : 819 660-0437 • andre.desrochers73@hotmail.com

**Garage Rondeau**

- Mécanique générale
- Anti-rouille
- Pneus

306, St-Flavien, N.D. du Mont-Carmel (Québec) 819 376 6966

**GARAGE**  
**Denis Lemire**  
 819-377-4567

**Mont-Carmel PIZZERIA**

*la meilleure pizza est à Mont-Carmel!*

**Les Serres Morand**  
 Centre jardin

**STRATOS PIZZERIA**  
 LE ROI DE LA POUTINE!

Sylvain Richard  
 Carole Ayotte  
 Détenteurs de franchise

2475, 5<sup>e</sup> Avenue  
 Shawinigan-Sud (Québec) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666  
 Télécopieur : 819 537-3179  
 www.stratos-pizzeria.com

La QUALITÉ et le SERVICE sont notre DISTINCTION!

**Le Boisé du Domaine Cormier**

Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au :  
[www.terrain-mont-carmel.ca](http://www.terrain-mont-carmel.ca)  
 ou communiquez avec nous au :  
 (514) 808-4610 / [j.cormier@judithcormier.ca](mailto:j.cormier@judithcormier.ca)

**Service D'Alarme**  
**Jocelyn Jacobin**

Technicien en protection électronique  
 R. B. Q. : 8296-3869-03

Alarme Feu-Vol-Médical • Caméra • Intercom  
 Câblage réseau • Contrôle d'accès

Bureau à St-Fl. (819) 697-1111 • Cellulaire (819) 697-9227  
 5061 rue de l'Église, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, (QC) G0X 3J0

**LES CONSTRUCTIONS Stéphane Bussière**  
 Entrepreneur général

- Rénovation
- Toiture
- Revêtement
- Portes et fenêtres

819.377.8637  
 819.693.6330

Résidentiel • Commercial • Industriel  
 Licence RBQ : 8354-2639-00

**NOUVEAU!**

**LES ENTREPRISES**  
 Patrick Desrochers

**Plage de moulures**  
 Revêtements & Accessoires  
 Soudure

915, St-Flavien, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Tél. 819 697-7389

**LES ENTREPRISES LUC VAUGEOIS S.E.N.C.**

LOCATION DE MACHINERIE 819-534-2443  
 DÉNEIGEMENT EXCAVATION

**LE P'TIT RANCH**  
 NOURRITURE ET ACCESSOIRES

**VIVIER EXCAVATION INC.**

**Les Constructions Steve SCX inc.**

Steve Villeneuve, président  
 Entrepreneur, général et spécialisé •  
 Rénovation de tous genres •  
 Construction neuve •  
 Cell : 819 698-6319

Bureau : 819 537-9140  
 Site web : [www.constructionsSCX.com](http://www.constructionsSCX.com)  
 Courriel : [info@constructionsSCX.com](mailto:info@constructionsSCX.com)  
 Licence RBQ : 5717 5325 01

**Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy**  
 Pharmaciens-propriétaires

84-86, route 157  
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0X 3J0  
 T 819 840-2419  
 F 819 840-2519  
[BlaisJSoucyA@groupeproxim.org](mailto:BlaisJSoucyA@groupeproxim.org)

Lun. av. merc. : 9H00 à 19H00  
 Jeu. et vend. : 9H00 à 19H00  
 Samedi : 9H00 à 15H00  
 Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

**Proxim**

**Desjardins**  
 Caisse populaire de  
 Notre Dame du Mont Carmel

RBQ : 5604-0579-01

**BOI VERT Électrique inc.**

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Plancher chauffant
- Thermostat électronique
- Éclairage
- Contrôle

Serge Boisvert  
 819 697-0110  
[boisvertelctrique@live.ca](http://boisvertelctrique@live.ca)

Épicerie - Boucherie - Mets préparés - Bières Microbrasseries - Vins /bières

**Marché Valmont**  
 1602, rue Principale  
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
 Téléphone: 819 376-1752

**Marché du Carmel**  
 4590, route des Vétérans  
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
 Téléphone: 819 536-7122

**Portes & Fenêtres BM**  
 Mauricie

**DOMAINE DU SUCRIER**  
 PRESSÉS DURÉS. POUR TOUTES LES SAISONS.



## Une autre saison qui s'amorce bientôt

Pour la 8<sup>e</sup> saison, Les Chevaliers sont au rendez-vous pour une autre saison de soccer. En constante progression, le membership a fait un bond de 100 joueurs en 2019, passant de 250 joueurs inscrits en 2018 à plus 350 en 2019. La qualité de nos installations et l'encadrement de l'équipe d'entraîneurs rapportent des dividendes. Cet été, l'objectif est de voir notre nombre de joueurs augmenter pour une 8<sup>e</sup> année consécutive.

L'équipe technique s'est améliorée avec l'arrivée de nouveaux entraîneurs qualifiés et le retour de plusieurs entraîneurs diplômés et expérimentés (Romain, Ronaldo, Marc-Olivier, Felipe, André, Alysson, Xavi, Hervé, Justin, etc.).

Cette année, les matchs seniors AAA de notre équipe première masculine se joueront sur le tout nouveau terrain de soccer du Centre municipal des loisirs. Fini les parties locales jouées à Shawinigan. Nos Chevaliers joueront sur leur terrain. Des activités d'avant match seront proposées à chaque fois afin que l'expérience d'un match aux Chevaliers soit ludique, éducative et conviviale.



## Deux nouveaux programmes voient le jour

### Programme de développement chez les U10 masculin

Douze joueurs seront choisis pour faire partie de ce programme. Ils composeront l'équipe U10 développement des Chevaliers. Sérieux, motivation et passion du soccer seront les principaux critères de sélection. N'hésitez pas à contacter André Thomas pour de plus amples détails.

### Programme de développement d'arbitres en interne

Les joueurs du club qui souhaitent découvrir ou progresser dans l'arbitrage pourront le faire à travers un programme de développement spécifique aux Chevaliers.

Un soutien technique sera apporté par le club grâce à l'arrivée de l'expérimentée Sabrina Laveault (arbitre provinciale diplômée comme formatrice d'arbitre) à la tête du programme.

Le stage de formation de la fédération sera aussi offert par le club pour ceux qui désirent s'investir dans l'arbitrage.

## Inscription pour le soccer 2020

Deux journées d'inscription auront lieu les 14 et 15 mars de 9h30 à 15h00 au Centre Municipal des loisirs. Ensuite vous pourrez vous inscrire le samedi de 10h00 à midi au local des Chevaliers (3880 rue de l'Hôtel-de-Ville). Voici les samedis d'inscription 21 et 28 mars, 4,11,18 et 25 avril

À partir du 31 mars, des frais supplémentaires de 25.00\$ seront ajoutés au frais d'inscription.  
Aucun remboursement après le 1er juillet et un montant de 60\$ sera retenu sur le remboursement.

Les entraînements de soccer des enfants auront lieu le mardi entre 18h15 et 20h15, selon l'âge. Pour les adultes, les hommes s'entraîneront le mardi et le jeudi selon le niveau de jeu de 20h30 à 22h00 et les femmes le mercredi de 20h00 à 21h30.

### Frais d'inscription:

Enfants nés en 2016-2014 (U4 à U6) .....	120,00\$	Enfants nés en 2008-2009 (U11-U12).....	205,00\$
Enfants nés en 2013-2012 (U7 à U8) .....	150,00\$	Enfants nés en 2004 à 2007 (U13 à U16) .....	220,00\$
Enfants nés en 201-2010 (U9-U10) .....	180,00\$	Joueurs nés en 2003 et moins (U18 à Senior) .....	270,00\$

Les prix incluent le tournoi du CSTR, contrairement aux années passées.  
Un dépôt de 60\$ est nécessaire lors de l'inscription pour le prêt du chandail.

Pour plus d'information, contactez le directeur technique, M. André Thomas au 819-247-2703

Récupérez le formulaire sur le site Web des Chevaliers au [www.leschevaliersndmc.ca](http://www.leschevaliersndmc.ca). et remplissez-le à la maison. Il est aussi possible de retourner l'inscription et le paiement complet par la poste à l'adresse suivante :

Les Chevaliers NDMC  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville  
N-D-du-Mont-Carmel (Québec)  
G0X 3J0

### Politique de prix familial

- 2<sup>e</sup> enfant = 10 \$ de rabais
- 3<sup>e</sup> enfant = 20 \$ de rabais
- 4<sup>e</sup> enfant = 25 \$ de rabais

**Venez vous amuser avec nous et rencontrer la grande famille des Chevaliers!**



## Loi sur le cannabis, quelques changements



Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la Loi resserrant l'encadrement du cannabis a été sanctionnée. Cette loi vient modifier la Loi encadrant le cannabis. Les modifications et ajouts prévus portent principalement sur l'usage du cannabis dans les lieux publics. Il est maintenant interdit de fumer ou de vapoter du cannabis dans tout lieu public intérieur ou extérieur.

### La hausse de l'âge légal

L'âge légal minimum pour, entre autres, posséder du cannabis, en acheter et pour avoir accès aux locaux de la Société québécoise du cannabis (SQDC) est maintenant de 21 ans.

# 21+



### Possession du cannabis

Interdiction complète pour les personnes de moins de 21 ans de posséder du cannabis.

30 g dans un lieu public (ou son équivalent dans un lieu public). 150 g dans une résidence privée

Achat de 30 g maximum par visite à la SQDC

### Sécurité routière

Tolérance zéro. Interdiction à toute personne de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle s'il y a quelque présence détectable de cannabis ou d'une autre drogue dans sa salive. Pour en savoir plus, consultez les modifications du code de la sécurité routière en lien avec la légalisation du cannabis.

### Milieu de travail

La loi encadrant le cannabis précise qu'un employeur peut, en vertu de son droit de gérance, encadrer l'usage de cannabis, voire l'interdire complètement. Des clarifications ont également été apportées à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Source et pour plus d'informations : <https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/>

## Mars, mois de prévention de la fraude

En plus des indices qui suivent, il y a deux choses importantes à retenir. Il y a une grande différence entre : j'ai sollicité ou j'ai été sollicité. Les risques sont beaucoup plus grands lorsque vous êtes sollicité et dans le doute, abstenez-vous ! Surtout quand c'est trop beau pour être vrai !

Voici différents types de fraudes susceptibles de vous affecter.

**Fraudes ciblant les contribuables** : La personne reçoit un appel ou un courriel d'une personne se faisant passer pour un employé de l'Agence du revenu du Canada.

**Stratagème du besoin urgent d'argent ou « fraude des grands-parents »** : La personne reçoit un appel ou un courriel d'un individu qui prétend être un ami ou un membre de la famille qui a des ennuis.

**Stratagème d'extorsion** : Toute personne qui obtient illégalement de l'argent, des biens ou des services d'une personne, d'une entité ou d'une institution par la coercition.

**Escroquerie de prix** : Toute sollicitation fautive ou trompeuse informant la victime qu'elle a gagné ou qu'elle court la chance de gagner un prix.

### **Offre de vacances frauduleuse**

Toute sollicitation fautive ou trompeuse où il faut payer des frais initiaux pour réserver ou garantir un voyage.

**Arnaque d'investissement** : Toute sollicitation fautive ou trompeuse concernant des possibilités d'investissement qui offrent souvent un rendement supérieur à la normale.

### **Escroquerie de service**

Promotion ou sollicitation de services qui sont fausses ou trompeuses.

### **Falsification des données de l'appelant**

Les outils de falsification des données de l'appelant déguisent les numéros de téléphone qui apparaissent sur un afficheur.

### **Hameçonnage**

Activité qui consiste à envoyer un courriel en se faisant passer pour une entreprise légitime comme une institution financière, une entreprise ou un organisme du gouvernement afin d'amener le destinataire à donner des renseignements personnels et privés.

### **Fraude par rançongiciel**

Un type de logiciel malveillant qui empêche une personne d'accéder à son ordinateur.

Source et pour plus d'informations : <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>



# Programmation Printemps 2019

## Loisirs et Culture



Centre Jacques-Gauthier 801.rang Saint-Louis

### **Mini Ninja**

Cours d'arts martiaux pour les 3 à 5 ans !

Début : samedi 4 avril Heure : 9h00 à 9h50 Durée : 11 semaines Coût : 75 \$ Essai gratuit au premier cours

Contactez **Jimmy Fortin** au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### **Jiu-Jitsu brésilien**

Le Jiu-Jitsu brésilien est un art martial qui se concentre primordialement sur les techniques au sol. C'est un sport de combat et un système de défense personnel dérivé de techniques de judo et du Jui-jitsu importé du Japon au Brésil. Cours offerts le lundi, jeudi et samedi.

Début : 6 avril Coût : 110\$ / session Contactez **Jimmy Fortin** au 819-698-4967

### **Iaido (Bokken)**

Découvrez l'art des «Samourais». Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation dans un art martial pour tenter l'expérience. Le sabre est fourni pour débiter. Mène à l'attribution de grade en Iaido par la Fédération Yoseikan Karaté-Do. Contactez **Jimmy Fortin** au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### **Butactik parent enfant**

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités.

Début : samedi 4 avril Heure : 10h00 à 11h00 Durée : 11 semaines Coût : 75 \$ junior / adulte : 80 \$

Contactez **Jimmy Fortin** au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com) Gratuit pour le parent si l'enfant est inscrit !

### **Cours de guitare privés ou en groupe (salle de cours)**

Éveil à la musique pour les plus jeunes ainsi que des cours de groupe ou individuels de guitare, de niveau débutant et intermédiaire, pour tous les âges.

Mardi 14 avril (éveil et débutant)

Mercredi 15 avril (intermédiaire)

Heure : entre 18h00 et 22h00

16.50 \$ / 30 minutes (148.50\$ / session)

Contactez **Alexandre Guillemette** au 819-852-1530 ou [GFmusique@hotmail.com](mailto:GFmusique@hotmail.com)

Centre municipal des loisirs 3880.rue.Hôtel.de.Ville

### **Butactik junior et adulte**

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu-jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités.

**Junior** Début : Mardi 14 avril Heure : 18h20 à 19h20 Durée : 13 semaines Coût : 75 \$ / session

**Adulte** Début : Mardi 14 avril Heure : 19h20 à 20h45 Durée : 13 semaines Coût : 80 \$ / session

Contactez **Jimmy Fortin** au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### **Cours d'initiation à l'arc et l'arbalète**

Ce cours est une condition préalable à l'obtention du certificat du chasseur avec arc et arbalète ou avec arbalète seulement.

Dates : 27 ou 28 avril Coût : 53\$ Heure : 8h00 à 17h00 Âge : 12 ans et plus

Contactez **Michel Paquin** au 819-537-8126, **Raynald Bordeleau** au 418-322-5772

### **Cours de maniement d'armes à feu**

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et cours d'initiation à la chasse avec arme à feu, l'obtention des 2 cours donnant droit au certificat du chasseur. Cours sur deux jours (samedi et dimanche).

Dates : 28-29 mars, 4-5, 18-19 avril, 2-3 mai, 6-7 juin Coût : 129\$ Heure : 8h00 à 17h00

Âge : 12 ans et plus

Contactez **Michel Paquin** au 819-537-8126, **Raynald Bordeleau** au 418-322-5772

### **Danse en ligne**

Cours de danse en ligne avec Jacques Laberge, fondateur de l'école de danse « La Ruée vers l'Est ». Les danses que vous apprendrez à La Ruée vers l'Est sont connues à travers le Québec et c'est ce qui vous permettra de danser, peu importe où vous irez !

À tous les lundis jusqu'au 13 mai Heure : 13h00 à 15h00 Coût : 7 \$ / cours

Contactez **Jacques Laberge** au 819-531-1087 ou [larueeverslest@globetrotter.net](mailto:larueeverslest@globetrotter.net)

### **Circuit de perfectionnement à la course**

Entraînements intérieurs musculaires et cardiovasculaires de groupe en stations permettant aux coureurs de conserver leurs acquis durant l'hiver. Maximum 16 personnes.

Début : 30 mars Heure : 18h30-19h30 Durée : 12 semaines Coût : 100 \$/12 séances

Contactez **Catherine Morasse** à [cathmorasse12@gmail.com](mailto:cathmorasse12@gmail.com) ou 180 \$/24 séances



## Cours et méditation

Entraînements extérieurs en groupe permettant de perfectionner sa technique de course et de progresser individuellement. Échauffements éducatifs de la course à pied, périodes de course à pied variable, exercices de musculation, étirements et méditation.

Début :

Lundi 30 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril (intermédiaire) :

Heure : 19h40 et 18h30

Mardi 31 mars (débutant) :

Heure : 18h30

Coût : 100 \$/12 séances ou 180 \$/24 séances

Contactez Catherine Morasse à [cathmorasse12@gmail.com](mailto:cathmorasse12@gmail.com)

## Gymnase de l'école Notre-Dame

### Gymnastique artistique - Enfants de 3 à 13 ans

Au sol, sur la poutre, les barres et le cheval, ils apprendront à développer souplesse et équilibre.

Début : Dimanche 22 mars Heures : 9h00 (3-4 ans) 10h15 (5-7 ans) 11h30 (8 ans +)

Durée : 8 semaines Coût : 105 \$ / session

Contactez Nancy St-Onge au 819-852-7172 ou [nancy@multilangues.ca](mailto:nancy@multilangues.ca)

## Place sociocommunitaire 931 rang Saint-Flavien

### Yoga pour aînés

Améliore équilibre, sommeil, résistance et niveau d'énergie. Le yoga préserve et améliore la qualité de vie physique et psychique. Cours spécialement adaptés aux aînés. Cours sont modulés en fonction de l'état de santé et des capacités physiques.

Début : Mercredi 8 avril Heures : 10h à 11h15 ou 13h à 14h15 Durée : 8 semaines Coût : 60 \$

Contactez Gisèle Dubois au 819-269-8417

## Salle du conseil 3860 rue Hôtel de Ville

### Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - DAFA

Pour animateur de camp de jour, camp scout ou camp d'été. Obtention de la certification DAFA, pour donner les outils pour être un bon animateur et te trouver un emploi. Formation théorique de 33 heures et stage pratique de 35 h.

Dates : 27 avril, 11-25 mai, 8 juin Heures : 8h00 à 16h45 Coût : 150 \$

Contactez Karyn Blais au 819-375-9856, poste 110

Pour vous inscrire en ligne à une activité, visitez-le :  
[www.mont-carmel.org/citoyens/activites](http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites)

## Conférence de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) Adaptation aux changements climatiques en milieu municipal

La salle paroissiale recevait de la grande visite le 11 février dernier. En effet, pour la première fois, la FQM tenait une conférence chez nous. S'adressant aux élus et aux employés municipaux, cette conférence/formation présentait le contexte climatique actuel et futur ainsi que les phénomènes impliqués. Les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, ainsi que de l'intégration de mesures d'adaptation dans la planification municipale, afin de réduire la vulnérabilité des municipalités aux événements climatiques furent au coeur des échanges.

Les intervenants municipaux étaient sur place pour développer leurs connaissances dans divers aspects environnementaux (portrait climatique et projections, risques et conséquences, mesures d'adaptation). Ils furent sensibilisés à l'importance de se doter de mesures d'adaptation aux changements climatiques ainsi que de mesures de prévention et de réaction aux sinistres.

Ils ont pu mettre en place un réseau d'entraide entre les municipalités et être informés sur l'aide financière du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC). Il s'agit d'une belle visibilité pour Notre-Dame-du-Mont-Carmel.





# Inscription aux Chevaliers Multi-Sport

C'est quoi ça les Chevaliers Multi-Sport? C'est la nouvelle association qui regroupe dorénavant tous les sports sous une même bannière. Ce n'est pas compliqué, tu pratique un sport à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, tu revêts l'armure du chevalier. Tous nos sportifs chevauche le même destrier. À la victoire!

Les sports que nos valeureux chevaliers pourront pratiquer cet été sont évidemment le soccer dont vous avez toutes les informations en page 20, le **Baseball**, la **Balle-donnée**, le **Flag-football**, le **Tennis**, et la **Pétanque**.

## Deux jours d'inscription Samedi 14 mars et dimanche 15 mars De 9h30 à 15h30

Si vous ne pouvez vous présenter lors des deux journées d'inscription, Inscrivez-vous à <https://www.leschevaliersndmc.ca/Inscriptions.D.htm>

Écrivez nous à : [chevaliersmultisports@gmail.com](mailto:chevaliersmultisports@gmail.com) ou téléphonez au 819-247-2703

Nous sommes à la recherche de maqueurs pour le baseball et la balle donnée féminine. Alors si votre enfant se cherche un revenu d'appoint, écrivez nous à [loisirs@mont-carmel.org](mailto:loisirs@mont-carmel.org)

### Tennis

150\$ pour 10 séances

Le mercredi de 17h00 à 18h00  
5 à 7 ans (nés entre 2015 et 2013)

Le mercredi 18h à 19h  
8 à 10 ans (nés entre 2012 et 2010)

Le mercredi 19h à 20h  
11 ans et plus  
(membre né en 2009 ou avant)



### Pétanque

Le lundi soir  
19h00 à 21h00  
10 ans et plus.

20 \$ / saison pour être membre de la fédération.  
Frais supplémentaires pour les tournois.

L'objectif est de s'entraîner pour les Olympiques de Paris en 2024 et représenter le Canada



### Flag-football

14 ans et plus (2005 et moins)  
Masculin, féminin et mixte  
120 \$ pour 9 matchs (Plus les séries)

Parties le dimanche  
Entraînements les mercredis en soirée  
Début de la saison : 26 avril

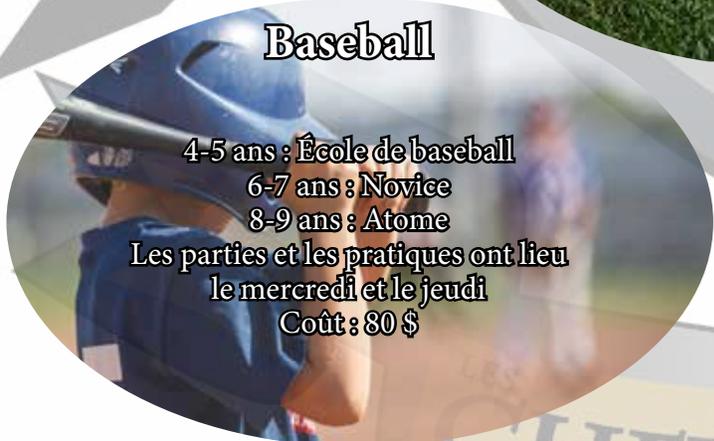


### Baseball

4-5 ans : École de baseball  
6-7 ans : Novice  
8-9 ans : Atome

Les parties et les pratiques ont lieu  
le mercredi et le jeudi

Coût: 80 \$



### Balle-donnée féminine

9-11 ans  
12-14 ans  
15-17 ans

Journée à déterminer  
Nous cherchons des entraîneurs  
Coût : 90 \$



**Vous pouvez aussi vous inscrire sur un de ces deux sites**  
<http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites>  
<https://www.leschevaliersndmc.ca/>